

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE



MOTO-CLUB: Moto Club Argentonais

E-MAIL: patricebrachet@orange.fr

TÉLÉPHONE: 06 83 23 9 78

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Patrice BRACHET

N° D'ÉPREUVE FFM: 255

DATE: 7 avril 2024

LIEU: Argenton Sur Creuse

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Alban MONNERON / BOUGAIN Gilles	Licence : 115576 / 044673
Délégué FFM (Président de jury)	Philippe LAVRAT / Max CHARPIN	Licence : 124927 / 006434
Membre du Jury	Denis DION	Licence : 056813
Membre du Jury	Pierre BONNEAU	Licence : 004408
Commissaire technique responsable	Roger BLANC	Licence : 004065
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Vintage

Classic - Evolution - Prototype

Pré-90 & Super Evolution

Vintage : Machines des origines à l'année modèle 1977.

Classic : Machines à partir de l'année modèle 1978 réunissant d'origine les trois éléments techniques suivants – Refroidissement par air, bi-amortisseurs ou cantilever, freins avant et arrière à tambour.

Evolution : Machines jusqu'à l'année 1984. Refroidissement par air, avec autre système d'amortisseurs que pour la catégorie « Classic » ou refroidissement liquide avec le système de freinage d'origine.

Prototype : Machines répondant à toutes les caractéristiques de la catégorie « Classic ou Evolution » mais transformées avec des éléments d'époque.

Pré-90 : Machines à partir de l'année 1985 jusqu'à décembre 1989.

Super Evolution : Machines fabriquées de janvier 1990 à fin 1997 équipées de cadre en acier.

Ages des pilotes :

Suivant les Règles Techniques et de Sécurité Motocross : 13 ans minimum en 125cc / 15 ans minimum pour les autres cylindrées.

Licences : Les coureurs de toutes nationalités peuvent courir sous réserve d'être détenteurs d'une licence française MAT, NCO, INTER, LUE, IAT, délivrée par la F.F.M. valable pour l'année en cours. La licence MAT ne peut être attribuée qu'aux pilotes équipés de machines à freins à tambour avant et arrière.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur ROCHETTE**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **Chateauroux**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **30**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Les Varennes**

Adresse **36200 Argenton sur Creuse**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1430**

Largeur minimum de la piste **6**

Largeur de la grille **38**

Longueur de la ligne droite de départ **85**

Nombre d'OCP* **16**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **52**

En manche : **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **06/02/2024**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **08/02/2024**



Signature
numérique de
Christine CAILLY

Date :

2024.02.08

13:40:05 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **28/02/2024**

NUMÉRO: **24/0217**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur Rochette**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **Chateauroux**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **30 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Les Varennes**

Adresse **Argenton sur Creuse**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1430**

Largeur minimum de la piste **6**

Largeur de la grille **38**

Longueur de la ligne droite de départ **85**

Nombre d'OCP* **16**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **52**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **06/02/2024**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **08/02/2024**



Signature numérique de **Christine CAILLY**
Date : **2024.02.08**
13:40:31 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **28/02/2024**

NUMÉRO: **24/0217**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org



Horaires de la manifestation de moto cross à Argenton sur Creuse le 07 avril 2024

Contrôle Administratif : Samedi 6 avril 15 h 00 – 20 h 00 Dimanche 7 avril : 7 h 00 – 7 h 45

Contrôle Technique : Samedi 6 avril 15 h 00 – 20 h 00 Dimanche 7 avril : 7 h 00 – 8 h 00

Briefing Commissaires : Dimanche 8 h 00

Essais Libres : 15 mn

8 h 15 – 8 h 30 : Championnat de France Pré 90 – Super Evolution

8 h 35 - 8 h 50 : Championnat de Ligue 125 cc

8 h 55 – 9 h 10 : : Championnat de France Classic – Evolution - Prototype

9 h 15 – 9 h 30 : Championnat de Ligue 85 cc

9 h 35 - 9 h 50 : Championnat de France Vintage

Essais Qualificatifs : 15 mn

9 h 55 - 10 h 10 : Championnat de France Pré 90 – Super Evolution

10 h 15 - 10 h 30: Championnat de Ligue 125 cc

10 h 35 - 10 h 50 : Championnat de France Classic – Evolution - Prototype

10 h 55 – 11 h 10 : Championnat de Ligue 85 cc

11 h 15 - 11 h 30: Championnat de France Vintage

11 h 35 - 12 h 00 : 1^{ère} manche Championnat de France Pré 90 – Super Evolution (20 mn et 1 tour)

Pause Repas

13h 45 – 14h 10 : 1^{ère} manche Championnat de Ligue 125 cc (20 mn et 1 tour)

14 h 15 - 14 h 40 : 1^{ère} manche Championnat de France Classic – Evolution – Prototype (20 mn et 1 tour)

14 h 45 – 15 h 05 : 1^{ère} manche Championnat de Ligue 85 cc (15 mn et 1 tour)

15 h 10 - 15 h 35 : 1^{ère} manche Championnat de France Vintage (15 mn et 1 tour)

15 h 35 - 16 h 00 : Entracte

16 h 00 - 16 h 25 : 2^{ème} manche Championnat de France Pré 90 – Super Evolution (20 mn et 1 tour)

16 h 30 - 16 h 55 : 2^{ème} manche Championnat de Ligue 125 cc (20 mn et 1 tour)

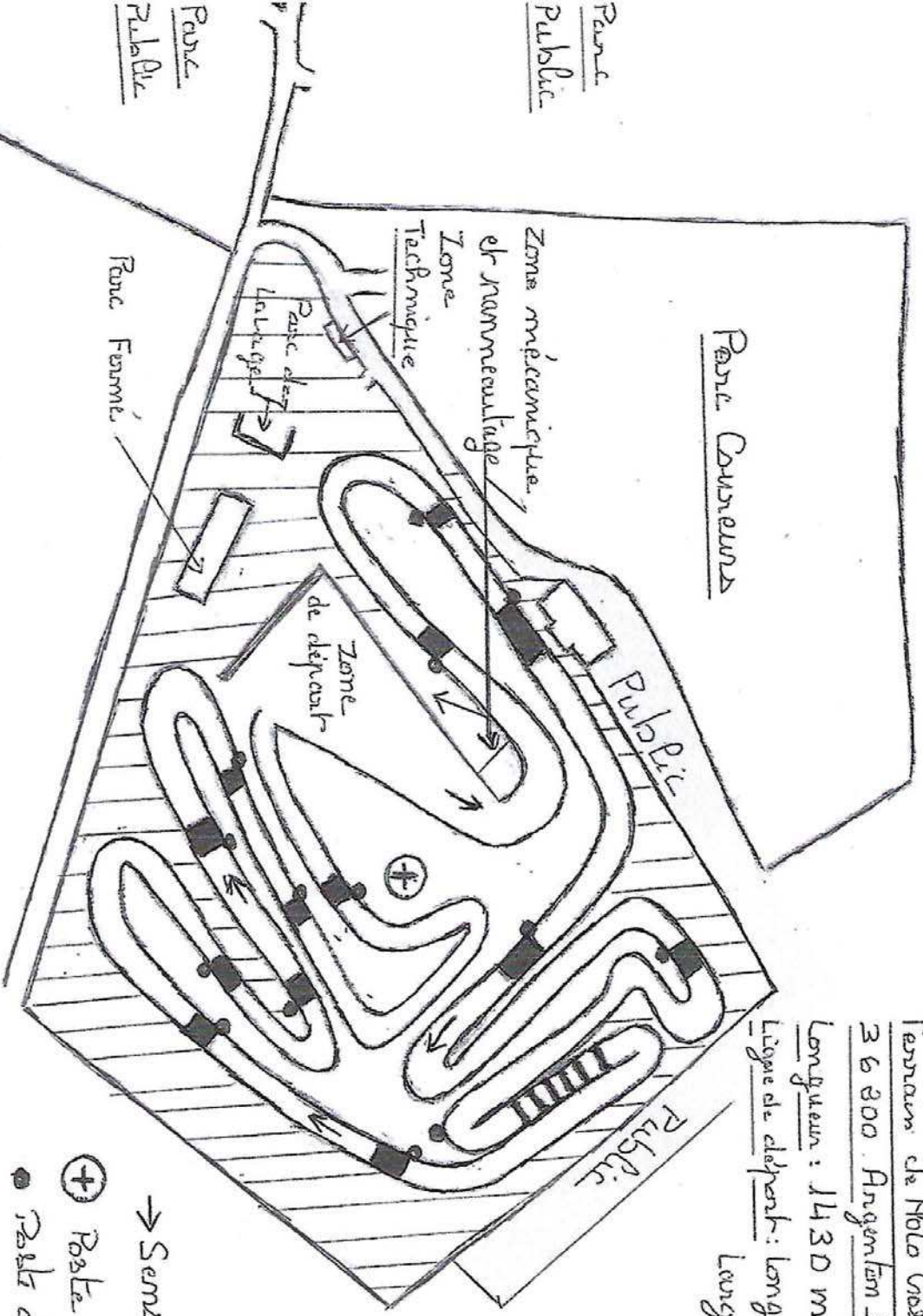
17 h 00 - 17 h 25 : 2^{ème} manche Championnat de France Classic – Evolution – Prototype (20 mn et 1 tour)

17 h 30 – 17 h 50 : 2^{ème} manche Championnat de Ligue 85 cc (15 mn et 1 tour)

17 h 55- 18 h 15 : 2^{ème} manche Championnat de France Vintage (15 mn et 1 tour)

Remise des prix 18 h 30

Terrain de Noto Coez des Vasennes
 36 800 Argentem sur Creuse
 Longueur : 1430 mètres
 Ligae de départ : longueur: 87m
 Longueur: 40m



- Sens de roulage
- ⊕ Bate de Secours
- Bats de commissaires
- ▬ Obstacle au saut
- III Zone interdite au public

Le 05/06/2020

